

---

**Objet:** Re:Questions de la commission du Bape concernant les projets de parcs éoliens de Gros-Morne et de Montagne Sèche par Cartier énergie éolienne inc.

Bonjour Madame Poliquin,

Je vais tenter de vous donner les réponses les plus précises à vos questions. Toutefois, sur certains sujets vous comprendrez que les détails fins, dans certains cas, ne sont pas mesurables.

Question 1)

A) Concernant le projet Mont-Louis, Gros-Morne, Madeleine, l'ATR n'a pas donné d'avis sur ce projet d'une façon particulière. Elle a fait connaître son appréciation globale concernant la multiplication des parcs éoliens sur le territoire de la Gaspésie Touristique en générale. Nous avons aussi fait connaître notre appréciation quant aux efforts qui sont déployés pour que ces projets respectent du mieux possible la configuration des paysages concernés.

B) Concernant le projet de la Montagne sèche dans le secteur de Petite-Vallée. L'ATR a fait connaître sa préoccupation quant au respect des paysages du secteur de la pourvoirie Beauséjour.

Question 2)

Les clientèles touristiques de la Gaspésie sont diversifiées. Une grande proportion vient pour faire des activités de plein, notamment de la randonnée pédestre. Les activités éco touristique et d'aventure sont aussi très prisées par nos visiteurs. Les proportions ne sont pas facilement identifiables en pourcentage, cependant, compte tenu de ce qui précède, vous comprendrez que dans une proportion de plus de 75 % la raison première du voyage est le paysage de la Gaspésie.

Quant aux touristes de passage, ils fréquentent la Gaspésie pour la beauté des paysages essentiellement, et la qualité de la restauration, notamment les produits de la mer.

Il importe aussi de mentionner qu'entre 65 et 70 % des touristes font le «Tour complet de la Gaspésie» ce qui constitue le produit d'appel et l'image de marque de la destination.

Question 3) Les répercussions

Actuellement les répercussions mesurées sont des vérifications, sondages, effectués auprès de nos visiteurs sur ce qu'ils viennent voir en Gaspésie. Nous avons remarqué une faible croissance dans le désir de voir des éoliennes qui est passé de 4 % à près de 7 %. Nous ne parlons pas d'un engouement, certes, mais il y a un intérêt manifesté.

Il est toutefois difficile de mesurer des impacts pour des réalités inexistantes. En effet, la majorité des installations ne sont encore présentes dans le paysage.

Question 4) La banalisation

Il importe de prendre en considération l'effet de banalisation, non seulement sur le corridor de la route panoramique, mais aussi en fonction du paysage que l'on offre vue de la mer. En effet, la Gaspésie se positionne pour devenir une escale pour les croisières internationales, dans ce contexte il est appert d'être vigilant sur ce que l'on offre de ce point de vue. Les réflexions et les recherches du Ministère du tourisme nous mettaient déjà en garde de cette situation au printemps 2005 dans le cadre des premières consultations tenues à Baie-des-Sables.

Nous sommes conscients, qu'il y a des efforts de la part des municipalités et des promoteurs afin de limiter les

effets négatifs de l'implantation de ces parcs éoliens. Nous sommes aussi d'avis qu'il est temps de poser des gestes d'autorités, de la part du gouvernement du Québec, afin d'assurer la protection de l'intégrité des paysages dans les parties les plus stratégiques du territoire touristique.

Excusez le dépôt tardif de ces commentaires, mais le temps nous est compté dans tous les gestes que nous posons par les temps qui courent, les temps qui passent.

Bonne fin de journée.

Sylvain Tanguay

Directeur général de l'ATR de la Gaspésie

---